



CHÂTEL CENSOIR

LA MAIRIE

INFORMATION

Commercialisation de la fibre

Depuis le 27 juin 2023, la plupart des locaux du territoire de la Commune de Châtel-Censoir sont éligibles au raccordement à la fibre.

Les opérateurs commencent leurs démarches auprès de la population.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun de ces opérateurs n'est mandaté pour agir au nom de la Mairie, ni ne peut prétendre représenter la Commune.

C'est ainsi le cas du commercial de la société Nordnet qui, depuis 48h00, agit de façon intrusive auprès des habitants.

Pour vous aider dans vos choix d'opérateurs, la Mairie organise une réunion publique consacrée à la commercialisation de la fibre

Mercredi 13 septembre de 17h00 à 19h00

Lieu : salle polyvalente